# mars 2022

### Éditorial

## Un conseil pas ordinaire

Après avoir fonctionné comme une association « groupe de copains » pendant quelques années, Digger est devenu une fondation. Ce statut a permis de donner une plus grande pérennité au projet et d'assurer la continuité dans sa vision et dans ses buts. Mais la fondation Digger est atypique à bien des égards. Quand on pense fondation, on imagine beaucoup d'argent et un mécène qui la distribue. Digger est tout le contraire de cet imaginaire, pas beaucoup d'argent et elle est une fabrique a innovations. Elle a des ateliers, des bureaux de conception, des représentants : pour un regard extérieur, elle est vraiment une fondation pas comme les autres.

À fondation atypique, conseil de fondation atypique. Dès le départ, ce dernier était composé de personnes choisies pour leurs compétences et leur attachement aux valeurs de Digger. Plutôt que des personnes connues du publique, on cherchait des personnes qui connaissaient l'esprit Digger.

Parce que pour nous, le conseil a une grande importance par son implication : d'abord, assurer la bonne marche de la fondation et appuyer la direction dans la prise de décision stratégique à l'interne et pour l'extérieur et ensuite, nous veillons à ce que la fondation reste fidèle à ses buts et à ses valeurs sur le long terme.

Les membres ont aussi des engagements qui sortent de l'ordinaire, Un exemple : à moi en tant que président et bénévole, il m'est arrivé de jouer un rôle de représentation auprès d'acteurs de déminage, y compris à l'étranger. Aussi exotiques que soient les destinations, ces courts voyages se sont résumés à des chambres d'hôtel, des discussions dans des bureaux éclairés au néon et des visites de champs de mines. Et parfois pour des résultats un peu décevants. Mais on continue d'aller de l'avant.

Pour conclure, j'aimerais dire un grand merci à vous tous qui faites confiance à Digger. Vous n'êtes pas non plus ordinaires mais extraordinaires.

Luc Normandin
Président du conseil de fondation

## **Fondation Digger**

# Du sang neuf au conseil de fondation

Mme Claire Lang est la première femme depuis plusieurs années à entrer dans le conseil de fondation de Digger. Diplômée de l'université de Saint-Gall, elle a travaillé dans le domaine du conseil à la fusion-acquisition d'entreprises sur le marché de l'énergie, dans plusieurs pays européens, puis en Suisse. Elle a également travaillé au développement de projets de productions d'énergie renouvelable.

# De vos multiples compétences, lesquelles seront les plus utiles à la fondation, selon vous ?

Je dois dire que j'ai participé à seulement deux réunions du conseil de fondation jusqu'ici ! Mais effectivement, je compte lui apporter mes compétences : pour faire du conseil dans le domaine de la fusion-acquisition, il faut devenir spécialiste de l'entreprise en question en très peu de temps. Il faut comprendre son secteur d'activité, son fonctionnement, identifier ses concurrents, évaluer quels seront ses risques et ses opportunités dans le futur

# Dans quelles circonstances êtes-vous entrée dans le conseil de fondation ?

Un peu par hasard. En fait les membres du conseil de Fondation ont demandé à une de mes amies si ça l'intéressait de les rejoindre. Comme elle n'avait pas le temps, mon amie a décliné l'invitation, mais elle leur a proposé de me contacter. J'ai accepté avec plaisir car ça me permet de garder une activité que je puisse concilier avec ma vie de famille.

### Alors que vous découvrez le monde humanitaire, qu'est-ce qui vous frappe par rapport au domaine économique ?

Ce qui me saute aux yeux, c'est justement la similitude entre les deux domaines : à la fin, c'est malheureusement l'argent qui est toujours le facteur décisif, même si les enjeux sont humanitaires.

#### Connaissiez-vous déjà le sujet des mines antipersonnel ?

Je ne suis jamais allée dans un pays où il y a des mines. Mais étant petite, à l'église (dans le canton

Suite à la page suivante.

(de Vaud), on participait à des projets d'entraide, y compris en faveur des victimes des mines : je me souviens d'images d'enfants qui, en jouant, avaient marché sur une mine et perdu une jambe ou un bras. C'est quelque chose qui m'avait choquée. À l'époque, on parlait de ce thème sans tabou. Aujourd'hui, je ne sais pas si les jeunes qui ont le même âge que j'avais alors sont conscients de ce problème.

Je pense que si les gens connaissent les effets des mines, ils ne peuvent pas ne rien faire. Nous sommes des humains. On peut chacun imaginer ce qui nous arriverait si on perdait une jambe après avoir marché sur une mine ou si la même chose arrivait à son conjoint ou à son enfant, sans compter les effets indirects de la mine.

**Made in Tavannes** 

# Plein feu sur le conseil de fondation

Opérations de déminage, actualités de la production, nouveautés en matière de développement, péripéties de la recherche de fonds : parmi les sujets habituels dans ces pages, nous n'avons pas, jusqu'ici, accordé la place qu'il mérite au conseil de fondation. Mais au juste quel est son rôle ?

Les personnes qui le composent sont certainement les mieux placées pour répondre. Posons-leur la question : « Notre rôle est surtout de soutenir la direction dans les choix stratégiques » explique Nathan Kunz. Max Boegli souligne qu'ils apportent collectivement un regard extérieur utile lorsque de grandes questions se posent. « Même s'il la direction fonctionne très bien, précise Jacques Lachat, il nous est arrivé de relever des points qui n'avaient pas été vus ». En plus de se réunir plusieurs fois par année, il leur arrive aussi d'aider la direction sur des dossiers spécifiques — un travail entièrement bénévole, il faut le préciser.

Loin d'être passifs, les membres du conseil de fondation travaillent donc étroitement avec la direction (composée de Frédéric Guerne, directeur, et Gentien Piaget, vice-directeur) et assument une responsabilité, y compris légale, concernant la bonne marche de la fondation. À les écouter, on comprend que ça n'a pas toujours été une sinécure. « La Fondation Digger est passée par des moments difficiles, c'est vrai, se souvient Jacques Lachat, mais à chaque fois, juste au bon moment, est arrivé un don ou une commande inespérée, un miracle, en somme, qui nous a permis de repartir en avant. »

Le conseil de fondation assume d'autant plus volontiers ses responsabilités qu'il est composé de personnes manifestement très engagées, à l'égard de Digger, bien sûr, mais pas seulement : plusieurs d'entre eux font ou ont fait

partie d'associations œuvrant dans le domaine du développement en faveur de l'Afrique et de la protection de l'environnement. Max Boegli a également

ronnement. Max Boegli a également travaillé pour le CICR. Claudio Bruschini explique : « Je vois mon engagement auprès de Digger comme un service, une manière de redonner un peu de ce que j'ai reçu en travaillant dans le domaine [la détection des mines notamment] au cours de ma carrière de scientifique. »

La plupart d'entre eux ont eu l'occasion de voir de près des mines antipersonnel ou leurs effets, également dans des circonstances périlleuses, par exemple en Thaïlande, dans les Balkans, en Égypte. Max Boegli témoigne : « En Afghanistan, la présence invisible

des mines a un effet paralysant. On se sent vulnérable dès qu'on s'aventure en dehors des sentiers battus. J'y ai acquis des réflexes dont je ne me suis pas immédiatement défait à mon retour en Suisse. »

En quoi la Fondation Digger a le plus évolué à leurs yeux ? Elle s'est, bien sûr, professionnalisée et diversifiée : « Aujourd'hui, on entend des gens qui considèrent avec un grand respect la Fondation Digger, qui reconnaissent que c'est un acteur clé et qu'elle porte aussi une voix d'expert dans le domaine. » relève Max Boegli notamment. Jacques Lachat et Nathan Kunz insistent de concert sur les aspects qui n'ont pas changé : l'esprit d'origine, la détermination et la volonté sans faille de la part du personnel et des bénévoles, l'intensité de leur engagement, voire leur abnégation, qu'on ne rencontre généralement pas au même niveau ailleurs.

- 1. Jacques Lachat, paysagiste
- 2. Max Boegli, ingénieur en recherche et développement
- 3. Nathan Kunz, professeur en management
- 4. Claudio Bruschini, physicien et collaborateur scientifique



Récemment, un rapport a été publié sur l'utilisation du harnais pour chiens SMART au cours d'une opération de déminage au Cambodge. Le harnais et des chiens spécialement entraînés ont permis de mettre en place un nouveau procédé de recherche des mines, jugé très efficace et sûr. Les normes internationales de déminage ont été modifiées pour l'inclure aux côtés des méthodes traditionnelles qu'il complète très bien.

Pour rappel, le harnais SMART est développé et fabriqué par la Fondation Digger, en collaboration avec Mondes sans Mines et le Centre international de déminage humanitaire de Genève (CIDHG).

## Pourquoi des chiens?

Les chiens sont depuis longtemps utilisés dans le cadre du déminage. Les mines ou les munitions contiennent des substances explosives à l'odeur caractéristique que ces animaux peuvent repérer sans difficulté dans un terrain, y compris lorsque les mines sont profondément enterrées, qu'elles contiennent peu de métal ou lorsque le sol en contient lui-même beaucoup — autant de facteurs qui diminuent l'efficacité des autres méthodes de détection.

Il faut préciser aussi que les chiens courent généralement peu de risques : ils repèrent les mines à grande distance, ne marchent pas dessus et ne sont pas assez lourds pour les déclencher ! Du reste, ils sont soigneusement sélectionnés et longuement dressés et constituent un investissement précieux pour les organisations qui les emploient. Par ailleurs, leur vigilance dépend directement de leur condition physique.

On utilise des chiens pour confirmer la présence de mines ou délimiter les contours d'une zone dangereuse. Le chien relié à son maître par une longue laisse va et vient le long d'un couloir de recherche. À son retour, le maître se déplace latéralement d'une très courte distance et le chien recommence, le long d'un couloir parallèle au précédent. Cette étape, appelée *enquête technique*, permet d'utiliser les coûteux moyens de déminage seulement là où ils sont nécessaires.

Jusqu'ici, ce procédé avait deux limitations: dans la majorité des cas, il n'était appliqué que sur des terrains préalablement défrichés et préparés et la longueur des couloirs de recherche parcourus par les chiens étaient limités à 10 mètres seulement.

## Les avantages de SMART

Le harnais SMART renferme une puce GPS, une caméra et un haut-parleur. Le maître du chien peut ainsi suivre les mouvements de ce dernier, observer

son environnement et lui donner des indications, y compris quand il est hors de vue. Si le chien flaire la présence d'une mine, il l'indique en s'asseyant, ce que le harnais détecte également. Les coordonnées géographiques des mouvements du chien et des emplacements des mines sont enregistrées. Les cartes générées ensuite aident à documenter précisément le travail accompli et à planifier les opérations.

Outre ces avantages, le harnais SMART augmente l'efficacité des enquêtes techniques réalisées avec des chiens et diminue considérablement les coûts de cette étape. APOPO a calculé notamment que, dans un contexte similaire, d'autres méthodes se seraient révélées jusqu'à 200 % plus chères que l'utilisation de chiens équipés de SMART.

La possibilité de communiquer à distance avec le chien, via son harnais, permet au maître de se passer de laisse, à chaque fois que c'est possible. Il n'est donc plus nécessaire de défricher le terrain au préalable et la longueur des corridors de recherche peut être étendue jusqu'à 25 mètres voire davantage.

#### Sécurité assurée

Les zones de recherche ont été examinées ensuite par des équipes de démineurs travaillant à la main. Cette vérification exhaustive a confirmé que ce nouveau type d'enquêtes techniques, effectuées avec des chiens équipés du harnais SMART, permet de repérer la totalité des mines présentes.

Au cours de l'opération ont été trouvées et neutralisées :

- 150 mines antipersonnel,
- 61 munitions non explosées,
- 2 armes à sous-munitions.

La recherche d'une plus grande efficacité dans le domaine du déminage humanitaire est essentielle vu l'ampleur du problème et le peu de moyens consacrés à le résoudre. Nous sommes fiers d'y contribuer, aux côtés de nos partenaires, et avec votre aide!

Rapport complet: https://tinyurl.com/gichd-smart

# Réouverture de l'Expo Digger

La Fondation Digger possède sa propre exposition à Tavannes qui attire chaque année de nombreux visiteurs en provenance de toute la Suisse et de l'étranger. Notre parcours vous fait vivre l'aventure extraordinaire qu'est l'histoire de la Fondation Digger. Un grand nombre des machines et des outils de déminage Digger sont visibles sur les lieux mêmes où ils ont été fabriqués et vous avez la possibilité d'expérimenter les techniques de déminage manuel sur notre champ de

Nous organisons des visites guidées sur réserva-

mines factices. Sensations garanties!

tion destinées à un large public comme des sociétés, clubs, entreprises, familles, écoles, institutions, etc.

La visite dure entre 1h30 et 2h00 et se déroule dans la langue de votre choix. Nous vous proposons différentes possibilités de rafraîchissement et de collation, y compris la dégustation de produits de terroir.



#### **RÉDACTION**

Farah Bersier-Kolly, Aloïs Tschanz

> PHOTOS Digger

# IMPRESSION Pressor SA

Pressor SA, Delémont

#### **MISE SOUS PLI**

Fondation La Pimpinière, Tavannes

#### GRAPHISME ET MISE EN PAGE Digger

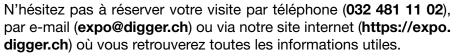
### **FONDATION DIGGER**

Case Postale 59
CH-2710 Tavannes
+41 (0)32 481 11 02
info@digger.ch
www.digger.ch

CCP 10-732824-2 IBAN CH15 0900 0000 1073 2824 2







## Visites publiques

En plus des visites sur réservation, l'Expo Digger vous convie à des visites publiques, ouvertes à tous, sans inscription. Elles auront lieu cette année aux dates suivantes :

- mercredi 11 mai, départ à 15h00
- samedi 18 juin, départ à 10h00
- mercredi 14 septembre, départ à 15h00
- ⇒ samedi 22 octobre, départ à 10h00

Elles se concluent par un verre de l'amitié qui vous est offert à notre cantine du démineur.

Adulte: CHF 10.00 | AI, AVS et étudiants: CHF 8.00 | Enfants (moins de 16 ans): CHF 5.00 | Parking gratuit.

## Cet été

En partenariat avec Jura bernois Tourisme, quatre événements spéciaux auront lieu cet été : le mercredi 13 et le samedi 23 juillet, ainsi que le mercredi 10 et le samedi 20 août. Inscription possible via le site de Jura bernois Tourisme (https://www.j3l.ch/fr/).

Farah Bersier et Aloïs Tschanz

## La Fondation Digger en chiffres

17'729 : c'est le nombre de visiteurs que l'Expo Digger a attirés depuis l'ouverture de ses portes en 2011. Un rapide calcul montre que nous aurions

probablement atteint 20'000 visiteurs sans la baisse de fréquentation due au Covid-19 en 2020 et en 2021.

